

nufactures. Toute espérance n'est pas perdue : des indices de mines de fer dans quelques carrières de charbon ; des filons à jour, que l'on voit au Treuil, ainsi que plusieurs indications dans les paroisses voisines, semblent promettre que des recherches ne seraient pas infructueuses. C'est sans doute sur la possibilité d'en trouver que le gouvernement s'est déterminé à envoyer, en 1781, un Anglais, habile minéralogiste, qui a suivi, la carte à la main, toutes les carrières de Saint-Etienne et des autres lieux qui paraissaient lui annoncer du fer. On ne sait pas encore quel sera le fruit de ses observations. »

Dans l'*Essai pour servir à l'histoire naturelle des mines de Rive-de-Gier*, on lit :

« Dans quel temps fut faite la découverte des mines de Rive-de-Gier ? Combien de siècles se sont écoulés depuis qu'on y fait usage du charbon ? C'est ce qu'il est impossible de déterminer ; mais il faut qu'il y soit très ancien, puisqu'il en est fait mention, dès le commencement du XIII^e siècle, dans un terrier qui avait même une dérivation, et où des mines de charbon assignées pour confins y sont expressément rappelées. Un habitant de l'endroit a des titres du XIV^e siècle qui attestent l'ancienneté du charbon dans ces contrées.... »

Ailleurs : « Cependant il ne paraît pas qu'on ait fait un grand usage du charbon jusqu'au XVII^e siècle, puisqu'en 1640, lorsqu'on fit les mesures à Lyon, on ne fit nulle mention du charbon. Depuis qu'il a été introduit dans cette ville, on fit une mesure qui donna lieu à des plaintes, soit qu'elle fût trop grande ou trop petite vis-à-vis de la mesure dont on se sert au lieu où sont les mines, ce qui obligea le Consulat d'envoyer sur les lieux pour prendre des documents, et, en 1741, il ordonna qu'il serait fait une mesure de laiton, en forme ovale, marquée aux armes de la ville, pour servir de matrice. Cette mesure fut changée contre une plus ancienne de cuivre rouge, et afin que ladite matrice nouvelle serve d'é-talon aux *benches* en bois qui seront délivrées au public. »